

Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 24 juin 2020

Extrait des délibérations

**Délibération relative à la vente des lots 4,9 et 10 situés 614 Rue Benoît Mulsant
à VILLEFRANCHE/SAONE**

Messieurs Julien RODRIGUEZ et Cédric LLOMBARD, ou toute personne physique ou morale qui se substituera, se portent acquéreurs des lots 4, 9 et 10 au prix de 325 000 €.

Après en avoir délibéré, il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes pour :

- ⇒ céder à Messieurs Julien RODRIGUEZ et Cédric LLOMBARD, ou toute personne physique ou morale qui se substituera, les lots 4, 9 et 10 des ateliers relais, situés 614 rue Benoît Mulsant à Villefranche, moyennant le prix de 325 000 €.
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 61
Présents : 63
Représentés : 36

Voix pour : 99
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Extrait certifié conforme
Le 29 juin 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND